

Paris le 24 Juillet 1900

104, rue d'Assas

Monsieur M. Vénier Professeur



Je me proposais d'aller vous voir  
ces jours-ci, mais j'ai appris que  
vous avez déjà quitté Paris.

J'espérai bien pourrir vous saluer  
avant mon départ, qui aura lieu  
au commencement de Septembre. Je  
compte à ce moment faire quelques  
jours soit à Roscoff, soit à Banyuls.

Je suis très occupé en ce moment par  
l'examen d'agitation. Les compositions  
écrites sont terminées depuis quinze jours

et l'examen oral commencera probablement  
Lundi prochain 3<sup>e</sup> Juillet. J'ose  
espérer que vous aurez l'extrême obligeance,  
Monsieur et Mme Professeur, d'écrire  
un mot d'appreciation sur moi à  
Monsieur Fernet, Président du jury,

Il n'est pas inutile que le Président  
du jury connaisse sur un candidat  
l'opinion d'un Professeur tel que vous.

Veuillez agréer, Monsieur et Mme  
Professeur, l'assurance de mon profond  
respect

André Cazamian

P.S. Monsieur Fernet habite

23, avenue de l'Observation

Le 26 Octobre

Monsieur et Mesdemoiselles Professeurs.

A la suite de mon entretien avec Monsieur le Recteur, on me ayant octroyé un poste qui convenait mieux à mon ordre d'agitation, tout en me laissant à Paris.

C'est ainsi la suppléance de Monsieur Constantin, Professeur d'Histoire naturelle du lycée Michelet, qui a pris un congé d'un an.

J'avais commencé mon service depuis huit jours, et de façon à marquer les éloges du professeur et du conseil. J'avais une nomination électrale pour toute la durée de l'année.



Voice maintenant qu'il se présente  
ce fait scandaleux et inouï, que l'on  
me retire ma nomination, pour  
m'éloigner en province (à Dijon) et  
aller sans autre raison que celle de mettre  
à mon place un jeune élève de  
l'École Normale, qui n'a pas plus de  
terres que moi, qui a été refusé à  
l'agriculture en 1899, et cela subventionné  
l'année dernière. Ce jeune homme  
(M. Galland) étant d'ailleurs par être  
parfaitement incapable de tenir une clém.  
C'est lui qui me remplace à Mirebeau!

Rien n'y a fait, ni mes protestations,  
ni celle du Recteur. L'ordre vient du  
ministère. (M. Ratinier) Une parole  
au ministre aurait peut-être pu me

gagner, mais machinalement pour moi,  
mon cher Maître, vous n'irez pas à Paris.

Je vais partir Dimanche pour Dijon.  
On m'a fait comprendre que je n'avais qu'à  
m'incliner.

Je suis profondément écœuré.

Veuillez agréer, Monsieur et Votre Réference,  
l'assurance de mon respectueux dévouement.

A. Cazamier

99 rue du Ranelagh

